Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-242900835-20251215-D25_207-DE

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ

Morlaix Communauté
Séance du lundi 15 décembre 2025
Délibération D25-207

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle Armor de l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, sous la présidence de de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 9 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de membres titulaires présents : 39
Nombre de pouvoirs : 8
Nombre de représentations : 0
Nombre de votants : 47

Secrétaire de séance : François Hamon

Étaient présents : **Carantec** : Nicole Ségalen-Hamon, Alban Le Roux **Garlan** : Joseph Irrien **Guerlesquin :** Eric Cloarec **Henvic** : Christophe Micheau **Lanmeur** : Jean-Marc Le Berr **Lannéanou** : Hervé Saint-Jalm **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Jean-René Péron **Locquénolé** : Francis Lebrault **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Catherine Tréanton, Ismaël Dupont, Valérie Scattolin, Yvon Laurans, Laëtitia Abily, David Guyomar, Nathalie Barnet, André Laurent, Jean-Charles Pouliquen, Marie Gallouédec **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Nolwenn Malengreau **Plouégat-Guerrand** : Renaud de Clermont-Tonnerre **Plouégat-Moysan** : François Girotto **Plouézoc'h** : Brigitte Mel **Plougasnou** : Hervé Le Ruz **Plougonven** : Bernadette Auffret, Jean Laurent Hamon **Plouigneau** : Roger Héré **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Morgane Bicrel **Saint-Jean-du-Doigt** : Monique Nedellec **Saint-Martin-des-Champs** : François Hamon, Martine Gireault, Marc Rousic **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Solange Creignou **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Aude Goarnisson.

Avaient donné pouvoir : **Guimaëc** : Pierre Le Goff à François Hamon **Lanmeur** : Anne-Catherine Lucas à Jean-Marc Le Berr **Morlaix :** Sabine Duval-Arnould à Jean-Charles Pouliquen **Plougasnou** : Nathalie Bernard à Hervé Le Ruz **Plouigneau** : Joëlle Huon à Joseph Irrien, Odette Colas à Roger Héré **Plourin-lès-Morlaix** : Claude Poder à Morgane Bicrel **Taulé** : Gilles Creach à Aude Goarnisson.

Étaient absents excusés : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Locquirec** : Gwénolé Guyomarc'h **Plouigneau** : Johny Delépine **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski.

Avenant n°1 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2026-2030 entre Morlaix Communauté et l'Office de Tourisme Baie de Morlaix : gestion de la billetterie de l'Espace des Sciences

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientation stratégique n°19 "Structurer et territorialiser l'offre culturelle et de loisirs dans Morlaix Communauté "

Rapporteur : Solange Creignou

L'Espace des Sciences de Morlaix est un équipement de Morlaix Communauté, ouvert au Public en juillet 2024 sur le site de la Manufacture des tabacs. Il contient 3400 m² de surface d'exposition avec 8 expositions permanentes et 1 espace d'exposition temporaire ainsi que deux salles d'animation, une salle hors sac et des bureaux pour 15 postes de travail (200 m²). La conception

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-242900835-20251215-D25_207-DE

et la médiation des expositions sont assurées par l'association Espace des Sciences qui bénéficie d'une convention d'objectifs et de moyens 2024-2027 validée par le Conseil de Communauté du 12 février 2024. La gestion bâtimentaire (fluides, nettoyage, sécurité…) est assurée par Morlaix Communauté.

- **Bilan du fonctionnement de l'Espace des Sciences de Morlaix de juillet 2024 à juin 2025**

Depuis son ouverture en juillet 2024 jusqu'à la fin du premier semestre de 2025, l'Espace des Sciences de Morlaix a accueilli plus de 53.000 visiteurs.

	Juillet – Décembre 2024	**Janvier – Juin 2025**
Entrées billetterie « individuels »	27 100	12 173
Entrées Groupes Tourisme	718	2 160
Entrées Groupes scolaires	991	1 844
Autres entrées non payantes (*)	8 339	413
TOTAL	**37 148**	**16 590**

(*) dont entrées gratuites pour les enfants de moins de 5 ans, contremarques, invités divers

Sur le plan qualitatif, sur 470 retours de visiteurs collectés en sortie de l'Espace des Sciences sur le premier semestre 2025, 93 % mettent en évidence la beauté du lieu, la qualité de la scénographie, ainsi que la qualité de l'accueil, tant en billetterie qu'en médiation. Les 7% d'avis négatifs concernent la difficulté d'accès et de stationnement à la Manufacture notamment en raison des travaux en cours, ainsi que le manque de signalétique et de toilettes publiques.

- **Gestion de la billetterie de l'Espace des Sciences de Morlaix sur 2026-2027**

L'Office de Tourisme Baie de Morlaix assure la gestion de la billetterie par le biais d'une convention de mandat visée par l'agent comptable public conclue avec Morlaix Communauté pour la période 2024-2027 et précise que les recettes de billetterie seront encaissées par l'Office de Tourisme pour le compte de Morlaix Communauté. Les modalités d'exercice de cette mission sont précisées par le biais d'un avenant à la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens (CPOM) conclue entre Morlaix Communauté et l'Office de Tourisme communautaire.

Une nouvelle CPOM sur la période 2026-2030 a été approuvée par la délibération du Conseil de Communauté en date du 17 novembre 2025.

Il est ainsi proposé de mettre en place un avenant n°1 à cette CPOM 2026-2030 afin de déterminer les modalités opérationnelles de l'exercice de cette mission de gestion de la billetterie de l'espace des sciences jusqu'à la fin de la validité de la convention de mandat (en 2027).

Cet avenant n°1 précise que les prestations spécifiques confiées à l'Office de Tourisme communautaire pour l'Espace des Sciences feront chaque année l'objet d'un budget analytique, établi par l'Office de Tourisme. Ce budget sera ensuite soumis à Morlaix Communauté pour validation. Une fois approuvé, Morlaix Communauté prendra en charge le remboursement intégral des frais engagés pour ces missions. Le montant de sa contribution financière sera officiellement fixé par une délibération du Conseil de Communauté, en même temps que la subvention de fonctionnement prévue dans la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens.

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2026-2030 entre Morlaix Communauté et l'Office de Tourisme Baie de Morlaix Monts d'Arrée validée par le Conseil de Communauté du 17 novembre 2025 ;

Vu la délibération D24-073 du Conseil de Communauté en date du 08 avril 2024 approuvant la Convention de mandat entre Morlaix Communauté et l'Office de Tourisme Baie de Morlaix Monts

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-242900835-20251215-D25_207-DE

d'Arrée pour la gestion de la billetterie de l'Espace des Sciences de Morlaix, convention valable jusqu'au 31 décembre 2027 et reconductible jusqu'au 31 décembre 2029 ;

Vu l'avis favorable de la commission Economie-Tourisme-Commerce du 25 novembre 2025 ;

Il est proposé au Conseil de Communauté :

- **d'approuver l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2026-2030 entre Morlaix Communauté et l'Office de Tourisme Baie de Morlaix Monts d'Arrée en lien avec la gestion de la billetterie de l'Espace des Sciences de Morlaix,**
- **d'autoriser le Président, ou son représentant à signer le-dit avenant.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

Le secrétaire de séance,
François Hamon

Le Président,
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté
BAIE DE MORLAIX